

**Programme de courses dédiées aux AQPS (Hors "Paris") du 1er janvier 2026 au 31 mars 2026**

Date	Hippodrome	Prix	Distance	Disc.	Allocations	Âge	Sexe	Conditions
13-janv.	PAU	PRIX DE FEZENSAC	3900	S	37000 €	5 ANS	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang. Poids : 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 kg par 6.000. En outre, tout cheval ayant reçu, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, en steeple-chase, une allocation de 10.000 porte 2 kg.
16-janv.	PAU	PRIX AL CAPONE II	3500	H	34000 €	4 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant, en course ‡ obstacles, ni couru trois fois, ni reçu une allocation de 9.500. Poids : 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places) : 1 kg par 3.500.
18-janv.	PAU	PRIX D'ALBRET	3900	S	32000 €	4 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu 5.000 (victoires et places). Poids : 68 kg. Les poulains et les pouliches ayant, en steeple-chase, reçu 2.000 (victoires et places) porteront 1 kg. Les poulains et les pouliches n'ayant pas couru en steeple-chase recevront 2 kg.
28-janv.	PAU	PRIX D'URT	4700	S	34000 €	6 ANS	M,H,F	Pour chevaux entiers hongres et juments de 6 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu 18.000 (victoires et places). Poids : 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 kg par 5.000, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 9.000 du 1er juillet 2024 inclus au 31 décembre 2024 inclus.
01-fevr-26	DURTAL	PRIX DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ANJOU LOIR ET SARTHE	2900	P	15300 €	4 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 8.500. Poids : 63 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 kg par 3.500. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix. Départ aux Elastiques.
03-fevr-26	PAU	PRIX JEAN-YVES ARTU	3500	H	34000 €	4 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant pas, en course ‡ obstacles, reçu 18.000 (victoires et places). Poids : 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course en obstacles (victoires et places) : 1 kg par 4.000.
03-fevr-26	PAU	PRIX RENE SIRVAIN	4000	S	34000 €	5 ANS	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant, en course ‡ obstacles, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, ni gagné, ni reçu 15.000 (places). Poids : 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 kg par 4.000, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 8.000 du 1er juillet 2024 inclus au 31 décembre 2024 inclus.
06-fevr-26	PAU	PRIX FREDERIK HENRY PRINCE	3900	S	34000 €	4 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang. Poids : 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 kg par 5.000. En outre les chevaux, ayant, en steeple-chase, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 kg.
08-fevr-26	MAURE/BRETAGNE	PRIX DE PORNICHET	4200	S	14000 €	5 ET 6	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 et 6 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu une allocation de 4.500. Poids : 5 ans, 67 kg, 6 ans, 69 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course ‡ obstacles (victoires et places) : 1 kg par 1.500 cette année et par 3.000 l'année dernière.
08-fevr-26	MAURE/BRETAGNE	PRIX DU BOIS BASSET	3800	S	14000 €	4 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, couru trois fois. Poids : 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course ‡ obstacles (victoires et places) : 1 kg par 1.500 cette année et 2.500 l'année dernière.
10-fevr-26	MACHECOUL	PRIX PRINCE D'AVRIL	2950	P	9600 €	4 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France n'ayant jamais gagné. Poids : 64 kg. Les chevaux n'ayant reçu aucune allocation recevront 2 kg. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
12-fevr-26	ANGERS	PRIX DES PELTRAIS	3000	P	22000 €	4 ET 5	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France. Poids : 4 ans, 64 kg, 5 ans, 65, 5 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 12 février 2025 inclus : 1 kg par 4.000. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix. Départ aux élastiques.
21-fevr-26	FONTAINEBLEAU	PRIX DES HARAS NATIONAUX	3000	P	15100 €	4 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 66 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 kg par 2.000. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 1, 5 kg. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix. Départ aux élastiques.
22-fevr-26	MACHECOUL	PRIX LUCIEN RENAUD	2950	P	9600 €	4 ET 5	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 6.500 depuis le 1er janvier 2025 inclus. Poids : 4 ans, 64 kg, 5 ans, 65, 5 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er janvier 2025 inclus : 1 kg par 4.000. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

22-fevr-26	SAUMUR	PRIX DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MAINE ET LOIRE	2700	P	9400 €	4 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et jumeaux de 4 ans n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 65 kg. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
24-fevr-26	ANGERS	PRIX AL CAPONE II	3400	H	24000 €	4 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et jumeaux de 4 ans, n'étant pas de race de Pur Sang, n'ayant pas, en course ‡ obstacles, ni couru trois fois, ni reçus 8.500 (victoires et places). Poids : 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places) : 1 kg par 2.000.
26-fevr-26	FONTAINEBLEAU	PRIX JEAN SOUILHE	3600	S	21000 €	5 ANS	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et jumeaux de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant, en steeple-chase, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, ni reçu une allocation de 9.000, ni en course de haies reçue une allocation de 24.000. Poids : 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 kg par 3.500.
1-mars	AUTEUIL	PRIX RIVOLI	3600	S	55000 €	4 ET 5	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et jumeaux de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en course de haies, reçus une allocation de 32.000, les 4 ans, n'ayant pas, en steeple-chase, reçus une allocation de 23.000, les 5 ans n'ayant pas reçus 9.000 en steeple-chase (victoires et places). Poids : 4 ans, 66 kg, 5 ans, 70 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 kg par 4.000.
1-mars	SAINT-BRIEUC	PRIX DE CLAIREFONTAINE	3800	S	20000 €	4 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et jumeaux de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en course ‡ obstacles, reçus 10.000 (victoires et places). Poids : 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 kg par 3.000.
2-mars	COMPIEGNE	PRIX FERNAND ROY	4100	S	55000 €	6 ET +	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et jumeaux de 6 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, reçus une allocation de 17.000. Poids : 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 kg par 6.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 14.000 du 1er juillet 2024 inclus au 31 décembre 2024 inclus.
6-mars	ARGENTAN	PRIX CANTAL-DUPART	2900	P	20000 €	4 ET 5	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et jumeaux de 4 et 5 ans n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France. Poids : 4 ans, 64 kg, 5 ans, 65 kg. Les chevaux ayant reçus une allocation de 8.500 porteront 2 kg, été classé 2e ou 3e d'un Groupe AQPS, 3 kg, gagné un Groupe AQPS, 5 kg. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables ‡ l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys. Départs aux Elastiques.
6-mars	ARGENTAN	PRIX DES JEUNES	2500	P	11000 €	3 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et jumeaux de 3 ans n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France et n'ayant jamais couru. Poids : 63 kg. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables ‡ l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys. Départs aux Elastiques.
7-mars	AUTEUIL	PRIX DE L'YONNE	3500	H	49000 €	4 ANS	M,H	Pour poulains entiers et hongres de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant jamais couru. Poids : 67 kg. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables ‡ l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
7-mars	LIGNIERES	PRIX DES LIGNIEROISES	3200	P	14000 €	4 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et jumeaux de 4 ans n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France, n'ayant pas gagné deux courses. Poids : 65 kg. Les chevaux ayant reçus une allocation de 7.000 porteront 2 kg. En outre, les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1,5 kg. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables ‡ l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
7-mars	LIGNIERES	PRIX GEOFFROY DE LA SELLE	2400	P	11000 €	3 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et jumeaux de 3 ans n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France et n'ayant jamais couru. Poids : 63 kg. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables ‡ l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
8-mars	SAUMUR	PRIX DE LA CHAUVELAIS	2700	P	14000 €	4 ET 5	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et jumeaux de 4 et 5 ans n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France, n'ayant pas gagné deux courses. Poids : 4 ans, 64, 5 kg, 5 ans, 65 kg. Les chevaux ayant reçus une allocation de 7.000 porteront 2 kg. En outre, les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1,5 kg. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables ‡ l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
15-mars	MESLAY-DU-MAINE	PRIX DE LIVERPOOL	4200	S	16000 €	5 ET +	F	Pour juments de 5 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, reçus 8.000 (victoires et places). Poids : 5 ans, 66 kg, 6 ans et au-dessus, 68 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course ‡ obstacles (victoires et places) : 1 kg par 1.500 cette année et par 4.000 l'année dernière.
15-mars	MESLAY-DU-MAINE	PRIX PAPILLON	3500	S	16000 €	5 ANS	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et jumeaux de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1er juin de l'année dernière inclus, reçus 10.000 (victoires et places). Poids : 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course ‡ obstacles (victoires et places) : 1 kg par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.
21-mars	MOULINS	PRIX GALOP ALLIER (PRIX DES ISLES)	3500	H	20000 €	4 ANS	M,H	Pour poulains entiers et hongres de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en course ‡ obstacles, reçus 9.000 (victoires et places). Poids : 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places) : 1 kg par 2.000. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

22-mars	AUTEUIL	PRIX MITSOUKO III	3500	S	55000 €	4 ANS	M,H,F	Pour pouliches entiers, hongres et jumelées de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant ni gagné un steeple-chase d'une dotation totale de 51.000 €, ni, en course de haies, reçu une allocation de 23.000. Poids : 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 kg par 6.000.
22-mars	AUTEUIL	PRIX SAMARITAIN	3500	H	49000 €	4 ET 5	F	Pour pouliches et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en course à obstacles, couru deux fois. Poids : 4 ans, 65 kg, 5 ans, 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places) : 1 kg par 4.000.
22-mars	BLAIN	PRIX DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BLAIN (PRIX CYPRIERES)	4800	C	14000 €	5 ET +	M,H,F	Pour chevaux entiers hongres et juments de 5 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.000. Poids : 5 ans, 66 kg, 6 ans et au-dessus, 68 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 kg par 2.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.
22-mars	DURTAL	PRIX DE LA TOUCHARDIERE	2900	P	14000 €	4 ANS	M,H,F	Pour pouliches entiers, hongres et jumelées de 4 ans n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France, n'ayant pas gagné deux courses. Poids : 65 kg. Les chevaux ayant reçu une allocation de 7.000 porteront 2 kg. En outre, les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1,5 kg. Les remises de poids prévues à l'article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables à l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys. Départ aux Elastiques.
22-mars	FOUGERES	PRIX DE LA COMMUNE DE JAVENE - BOUCHERIE DU BOCAGE	4200	S	14000 €	5 ET +	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et jumelées de 5 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 5.000. Poids : 5 ans, 66 kg, 6 ans et au-dessus, 68 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course à obstacles (victoires et places) : 1 kg par 1.500 cette année et par 4.000 l'année dernière.
22-mars	FOUGERES	PRIX LOUIS BAUDOUIN - BAR LE COMPTOIR	4200	S	14000 €	4 ANS	M,H,F	Pour pouliches entiers, hongres et jumelées de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant jamais gagné en steeple-chase. Poids : 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course à obstacles (victoires et places) : 1 kg par 3.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.
22-mars	MONTLUCON-NERIS	PRIX COMTE AYMERY DE VERDALLE	3500	S	14000 €	5 ANS	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et jumelées de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, reçu 8.000 (victoires et places). Poids : 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course à obstacles (victoires et places) : 1 kg par 3.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.
22-mars	MONTLUCON-NERIS	PRIX DU VIEUX CHATEAU	3100	P	10000 €	4 ET 5	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et jumelées de 4 et 5 ans n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 4 ans, 64 kg, 5 ans, 65 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en place : 1 kg par 1.000. En outre, les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg. Les remises de poids prévues à l'article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables à l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
22-mars	MONTLUCON-NERIS	PRIX HUBERT CARION	3500	S	16000 €	4 ANS	M,H,F	Pour pouliches entiers, hongres et jumelées de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu 8.000 (victoires et places). Poids : 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course à obstacles (victoires et places) : 1 kg par 2.000.
23-mars	COMPIEGNE	PRIX DE PRECHAC	3900	S	55000 €	5 ET +	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et jumelées de 5 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant, en steeple-chase, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, ni reçu une allocation de 15.000, ni, en course de haies, reçu une allocation de 32.000. Poids : 5 ans, 66 kg, 6 ans et au-dessus, 68 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 kg par 4.000 cette année et par 10.000 l'année dernière.
24-mars	SAINT-CLOUD	PRIX BANGO	2500	P	32000 €	4 ET 5	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et jumelées de 4 et 5 ans, inscrits au Stud-Book Autres Que Pur-Sang. Poids : 4 ans, 64 kg, 5 ans, 64,5 kg. Les chevaux ayant depuis le 1er juillet 2025 inclus gagné un Groupe III AQPS porteront 1 kg, un Groupe II AQPS ou plus leurs Groupes III AQPS, 2 kg, un Groupe I AQPS, 3 kg. Les remises de poids prévues à l'article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables. La prime propriétaire ne s'applique pas dans cette épreuve. L'Association des AQPS offrira un trophée au propriétaire du cheval gagnant.
29-mars	FONTAINEBLEAU	PRIX QUAZVIN II	3600	S	24000 €	4 ET 5	F	Pour pouliches et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant, en course de haies, ni reçu une allocation de 32.000, ni, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.000. Poids : 4 ans, 64 kg, 5 ans, 68 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 kg par 3.000.
29-mars	MORLAIX	PRIX CEINTURE DOREE	2600	P	10000 €	4 ET 5	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et jumelées de 4 et 5 ans n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France et n'ayant jamais gagné. Poids : 4 ans, 64,5 kg, 5 ans, 65 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 kg par 1.000. En outre, les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg. Les remises de poids prévues à l'article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables à l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
29-mars	MORLAIX	PRIX SAINT-POL DE LEON	3900	S	16000 €	5 ET +	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et jumelées de 5 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, reçu 10.000 (victoires et places). Poids : 5 ans, 66 kg, 6 ans et au-dessus, 68 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course à obstacles (victoires et places) : 1 kg par 2.500 cette année et par 4.000 l'année dernière.